

# ASSEMBLEE GENERALE DU CIANE

19 septembre 2009, Paris, Accueil Naissance

---

## Personnes présentes :

Chantal Ducroux Schouwey, présidente, (Bien Naître Lyon)  
Madeleine Akrich (AFAR, Bébé en Vue)  
Françoise Bardes (Accueil Naissance)  
Julie Casals (Simplement Parents, Isère)  
Paul Cesbron (Société d'Histoire de la Naissance)  
Céline Cognat (Accueil Naissance)  
Anne Evrard (Bien Naître Lyon, Fédération française des réseaux périnataux)  
Sonia Heimann (Cesarine, 2005–2006, liste depuis 2002 : échange, soutien et information autour de la césarienne), Sandra Lopez (Simplement Parents)  
Cécile Loup (AFAR, Césarine, Maman Blues)  
Marie-Thérèse Marcel (Bien être/ Bien Naitre, 91)  
Emmanuelle Phan (AFAR, Bien Naître Nantes),  
Max Ploquin (Quelle naissance ? Les rencontres de Chateauroux)  
David Robin (Coccinelle, Besançon)  
Aurélié Serry (Leche League, COFAM)  
Virginie Signori (Coccinelle, Besançon)

## Associations membres du CIANE représentées soit par le biais de pouvoirs, soit par les personnes présentes :

Accueil Naissance  
AFAR  
Bébé en Vue  
Bien Naître Lyon  
Cesarine  
Coccinelle  
Quelle naissance ? Les rencontres de Chateauroux  
Simplement Parents  
Société d'Histoire de la Naissance

## Pouvoirs

Allaitement 17  
Pouvoirs  
Bebe Fenua  
Centre Nascita du Nord  
Douce Naissance  
Maman Blues

Naître en Bourgogne  
La cause des parents

soit un total de 17 associations sur 29 associations membres du CIANE et à jour de leur cotisation. Le quorum tel que défini par les statuts (1/3) étant atteint, l'assemblée générale débute ses travaux à 14h30. La réunion qui a débuté à 14h30 a été présidée par Chantal Ducroux-Schouwey.

---

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal de la dernière A.G.  
Approbation du rapport moral  
Présentation des activités de l'association  
Approbation du rapport financier présenté par la trésorière  
Proposition et approbation du montant des cotisations selon les statuts  
Appel à candidatures et élection des membres du conseil d'administration  
Questions diverses

---

### **POINT 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2008**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

---

### **POINT 2 : PRESENTATION DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2009**

Les activités du CIANE ont fait l'objet d'une présentation. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

---

### **POINT 3 : APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2009**

Le rapport financier préparée par la trésorière met en évidence un solde positif de 1092,19 euros au 31 juillet 2009 (338, 44 au 31 juillet 2008), avec des recettes de 830 euros (770 euros de cotisations, et 60 euros de dons) et des dépenses s'élevant à 76,25 Euros. Il est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

---

### **POINT 4 : PROPOSITION ET APPROBATION DU MONTANT DES COTISATIONS SELON LES STATUTS**

La proposition de maintenir le montant des cotisations tel qu'il avait été établi par les statuts a été approuvée à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

---

## **POINT 5 : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU**

Candidats au CA : Chantal Ducroux Schouwey, Geneviève Clifford, Madeleine Akrich, Bernard Bel, Paul Cesbron, Anne Dusart, Anne Evrard, Gilles Gaebel, Sonia Heimann, Cécile Loup, Paula Meyer, Emmanuelle Phan, Aurélie Serry.

Les représentantes de Simplement parents envisagent de candidater l'année prochaine. Tous les candidats ont été élus à l'unanimité des associations membres présentes ou représentées.

### **Election du bureau**

Le CA aussitôt constitué s'est réuni et a procédé à l'élection du bureau. Candidates au bureau : Présidente : Chantal Ducroux Schouwey, Secrétaire : Geneviève Clifford.

Tous les candidates ont été élues à l'unanimité des associations membres présentes ou représentées et sont chaleureusement remerciées pour leur travail passé et futur !

---

## **POINT 6 : FINANCEMENT DU CIANE ET COMMUNICATION**

La question de la recherche de financements pour le CIANE a été abordée. La notoriété acquise par le CIANE dans les ministères et les administrations pourrait faciliter l'obtention de tels financements d'origine publique.

L'accord s'est fait sur l'idée que la communication du CIANE pourrait bénéficier d'un tel financement. Plusieurs projets ont été envisagés :

la confection d'une plaquette à destination en priorité des professionnels, des institutionnels et des associations du domaine : il s'agirait d'un document court, une sorte de « carte de visite » améliorée.

l'élaboration de documents à destination des parents sur des contenus à déterminer : information sur les droits, information « médicale », information sur les associations.

l'élaboration d'un site « grand public », plus simple et plus attrayant que le wiki, du style « l'accouchement pour les Nuls ».

---

## **POINT 7 : FONCTIONNEMENT DES ECHANGES AU SEIN DU CA ET DU CIANE**

Certains participants sont revenus sur le mode de fonctionnement mis en place l'an dernier et qui conduit à distinguer deux listes, l'une destinée aux membres du CA et l'autre à l'ensemble des membres du CIANE.

Plusieurs points ont été soulevés :

la difficulté à délimiter de manière rigoureuse ce qui relève de l'une ou l'autre liste : une grande partie des échanges ayant lieu sur CIANE-CA pourrait et devrait avoir lieu au sein de la liste CIANE. Certaines personnes essaient laborieusement de faire transiter les discussions d'un espace à l'autre, avec pour ceux qui ne sont abonnés qu'à la liste CIANE le sentiment d'une certaine opacité du fonctionnement.

au final, le volume global de messages est multiplié par 2 : la liste CIANE a maintenu et même augmenté son activité, la liste CIANE-CA atteint presque le niveau d'activité de la liste CIANE.

Il y a malgré tout une nécessité de conserver un espace CIANE-CA pour des échanges plus limités concernant des activités spécifiques du CA et des questions qui exigent une confidentialité plus grande.

Par ailleurs des avis divergents sont apparus sur le type de support le plus adapté : certains préfèrent la forme « liste de discussion » qui, parce qu'elle passe par la boîte mail, a un caractère plus impliquant, et permet de conserver les archives sur son ordinateur. d'autres préfèrent la forme « forum » qui permet de mieux se repérer dans les discussions et de mieux organiser les archives (fonction déplorable chez Yahoo)

In fine, l'idéal serait une hybridation entre les deux systèmes, c'est-à-dire une liste, avec un mode web organisé comme un forum et la possibilité de générer des messages d'alertes signalant l'arrivée de nouveaux messages pour les abonnés en mode web. Le système proposé par Google à partir du 30 septembre pourrait constituer une solution.

En conclusion, l'accord s'est fait sur la nécessité d'étudier plus avant ces différentes questions afin de proposer des améliorations dans l'année qui vient.

---

## **POINT 8 : SIGNATURE CIANE**

L'accord s'est fait sur l'importance de signaler son appartenance au CIANE, à côté de son appartenance à l'association adhérente au CIANE, notamment lors des participations à des commissions, à des émissions de télévision ou de radio, lors d'interviews, de participations à des conférences etc.

Les articles dans des revues professionnelles supposent généralement de signer de son nom, mais il est recommandé là encore de mentionner le CIANE.

Le CIANE doit être informé de ces différentes activités faites en son nom : a minima, date et activité, mais un résumé, même de quelques lignes seulement, apporterait beaucoup en termes d'information réciproque.

---

## **POINT 9 : POSITION DU CIANE VIS A VIS DE LA RECHERCHE SUR LE DIAGNOSTIC PRENATAL NON INVASIF**

Des éclaircissements ont été demandés par plusieurs participants sur la position du CIANE par rapport à la question du diagnostic prénatal non invasif. La question a été posée de savoir si (et auquel cas pourquoi) le CIANE soutenait une option technique plutôt qu'une autre.

Il a été rappelé que le CIANE s'est intéressé à ces questions parce qu'il a été interpellé par des parents. Ceux-ci, qui avaient déjà eu un enfant atteint d'une maladie génétique gravissime, l'amyotrophie spinale, devaient bénéficier d'un diagnostic prénatal précoce, dans le cadre de la validation d'une technique non invasive basée sur les cellules foetales circulantes qui se trouvent dans le sang de la mère. Les rendez-vous déjà pris pour la réalisation du diagnostic ayant été annulés brutalement, les parents désespérés se sont tournés vers les associations. C'est la raison pour laquelle le CIANE s'est investi sur le cas de l'ISSET, la technique en cause dans ce cas. Aujourd'hui, il apparaît que d'autres techniques non invasives sont en développement. D'où la question du positionnement du CIANE.

Après discussion, plusieurs points ont été dégagés :

le CIANE soutient a priori toute démarche qui offre plus de choix aux parents, et, dans le cas particulier qui nous occupe, toute technique qui permettrait de réaliser un diagnostic prénatal non invasif, c'est-à-dire sans amniocentèse.

Il est important que tout soit fait pour qu'une solution soit trouvée rapidement pour les personnes qui sont potentiellement concernées par le protocole annulé (même si les personnes aujourd'hui concernées ne sont pas les mêmes que celles qui l'étaient au moment où le CIANE a été alerté).

Le CIANE demande à ce que toutes les voies prometteuses pour la mise au point d'une technique non invasive soient explorées : à ce jour, aucune ne semble en effet définitivement supérieure, ni dénuée d'incertitude.

Le CIANE souhaite qu'une réflexion éthique soit menée dans l'élaboration et la mise en place des protocoles effectifs de dépistage prénatal. La disponibilité des techniques est une chose, la manière dont elles sont utilisées et dont l'organisation du dépistage laisse ou pas aux parents la possibilité de cheminer à leur rythme et de prendre des décisions le plus sereinement possible en est une autre qui mérite une réflexion en amont très importante.

---

## **POINT 10 : ECHANGES ET INFORMATION RECIPROQUE DES ASSOCIATIONS ET DU CIANE**

Des discussions ont eu lieu sur la difficile articulation entre ce qui se passe au niveau des associations locales et ce qui se passe au niveau du CIANE.

Il y aurait un véritable travail à faire pour repérer et contacter les associations locales, les rencontrer et offrir une information/ formation sur les possibilités qui s'offrent à elles en matière de représentation des usagers dans les réseaux périnataux, au sein des établissements dans les CRUQS et les CA, dans le cadre des Commissions régionales de la Naissance.

En ce qui concerne les relations entre les associations adhérentes et le CIANE, il serait de la première importance d'avoir des informations sur leurs activités, les missions de représentation qu'elles assurent etc. Un premier volant d'informations existe dans les formulaires qui ont été remplis pour la demande d'agrément. Une exploitation et une mise en commun de ces informations serait extrêmement précieuse.

---

## **POINT 11 : QUESTIONNAIRE UNAF**

Une interrogation s'est faite jour sur l'état actuel du questionnaire UNAF. Il faudrait reprendre contact avec eux.

---

## **POINT 12 : PLACE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA NAISSANCE AU SEIN DU CIANE**

Paul Cesbron demande que soit discutée la place de la Société d'Histoire de la Naissance dans le CIANE; celle-ci n'étant pas une association d'usagers à proprement parler est un peu décalée par rapport à l'ensemble des associations adhérentes. La discussion conclut

rapidement sur l'intérêt de la participation de SHN: en effet, cette association apporte, notamment par la voix de son représentant au sein du CIANE, un éclairage historique indispensable sur les débats actuels au sein de la périnatalité.  
La réunion s'est terminée à 18h30 et Chantal Ducroux-Schouwey a été remerciée de l'avoir présidée.